



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

Mercredi 28 février 2018

Quartier avenue Pasteur

Mesdames, Messieurs,

Le 28 février dernier, j'ai entrepris avec mon équipe municipale, une visite du quartier avenue Pasteur.

Nous avons évoqué ensemble les sujets qui vous préoccupent.

Cette visite de quartier était l'occasion d'échanger autour des projets de la commune. Cependant, nous avons aussi évoqué les sujets qui vous préoccupent plus particulièrement.

Ainsi, sur l'ensemble de vos doléances, vous trouverez une réponse dans ce document.

Rue de la Sorgues Bleue :

Vous nous avez fait part de votre satisfaction suite à la mise en place d'un sens unique demandé lors de la précédente visite de quartier. Suite à cela, vous demandez une signalisation de la rue en sens unique. Également, vous nous avez signalé des dépôts sauvages aux abords du local à poubelles de la résidence Les Olympiades. Vous avez souligné un autre problème, celui de la rétrocession de voirie à la Ville qui n'est toujours pas acté. Vous nous avez indiqué que tous les propriétaires sont allés chez le notaire pour signer l'acte.

Réponse :

Le panneau d'indication de sens unique à l'entrée de la rue est en commande et sera positionné dès réception.

Concernant les dépôts d'ordures sauvages de la résidence Les Olympiades, la Ville a adressé un courrier demandant que des mesures soient prises. Sans réponse de leur part d'ici un mois, nous les mettrons en demeure.

En attendant, les policiers municipaux et les agents de vidéo-protection veilleront à ce que les auteurs des dépôts soient verbalisés.

Zone Commerciale Réalpanier :

Plusieurs d'entre vous, ont soulevé le problème de sécurité routière au niveau de la zone commerciale notamment les priorités à droite. Vous nous avez demandé la possibilité de signaler matériellement ces intersections.

Réponse :

Toute la zone étant privée, la mairie prendra attache auprès du propriétaire pour que la signalisation adéquate soit mise en œuvre tant verticale qu'horizontale.

Rue des Villas :

Vous avez fait remonter un problème de stationnement sur le parking lié à des voitures ventouses.

Vous demandez aussi le passage de la zone bleue à 4h au lieu de 1h30 et vous nous avez fait remarquer que le terrain de boules sert de toilettes aux propriétaires de chiens du quartier.

Enfin, vous nous faites part de la difficulté de sortir de la rue à cause de la circulation.

Réponse :

- Favorable à un passage de la zone bleue à une durée de 4 heures de stationnement au lieu de 1h30 actuellement.
- Les voitures ventouses feront l'objet d'une procédure pour stationnement abusif et seront placées en fourrière automobile.
- Déjections canines : Des patrouilles pédestres seront organisées par les ASVP qui pourront verbaliser les propriétaires ne ramassant pas les déjections de leurs animaux de compagnie.
- Difficulté pour sortir du carrefour : Un aménagement sera peut-être nécessaire avec le déploiement du bus à haute fréquence.

Avenue Pasteur (face au collège) :

Vous rencontrez des problèmes avec la coordination des feux tricolores qui sont mal synchronisés.

Réponse :

- L'ensemble du réseau des feux tricolores devrait être revu, au vu de la complexité de celui-ci qui ne correspond plus forcément aux besoins actuels des usagers de la route.
- Le Directeur des services techniques et le Chef de la police municipale se rendront à nouveau sur les lieux pour étudier la régulation du trafic routier quant au fonctionnement des feux tricolores.

Je vous remercie pour votre patience et votre attachement au Pontet.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des sujets importants pour vous et j'espère que leurs résolutions ou les modifications que la Mairie est en mesure d'apporter, permettront d'améliorer votre cadre de vie.

LE MAIRE,

JORIS HEBRARD.



Pour contacter le Maire :

communication@mairie-lepontet.fr

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 13 rue de l'Hôtel de ville

84134 Le Pontet Cedex

www.ville-lepontet.com